LICENSED TO MECON Limited. - RANCHI/BANGALORE FOR INTERNAL USE AT THIS LOCATION ONLY, SUPPLIED BY BOOK SUPPLY BUREAU

NORME INTERNATIONALE INTERNATIONAL STANDARD

CEI IEC 60564

Première édition First edition 1977-01

Ponts à courant continu pour mesure de résistance

D.C. bridges for measuring resistance



Numéros des publications

Depuis le 1er janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000.

Publications consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Validité de la présente publication

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique.

Des renseignements relatifs à la date de reconfirmation de la publication sont disponibles dans le Catalogue de la CEI.

Les renseignements relatifs à des questions à l'étude et des travaux en cours entrepris par le comité technique qui a établi cette publication, ainsi que la liste des publications établies, se trouvent dans les documents cidessous:

- «Site web» de la CEI*
- Catalogue des publications de la CEI Publié annuellement et mis à jour régulièrement (Catalogue en ligne)*
- Bulletin de la CEI
 Disponible à la fois au «site web» de la CEI*
 et comme périodique imprimé

Terminologie, symboles graphiques et littéraux

En ce qui concerne la terminologie générale, le lecteur se reportera à la CEI 60050: Vocabulaire Electrotechnique International (VEI).

Pour les symboles graphiques, les symboles littéraux et les signes d'usage général approuvés par la CEI, le lecteur consultera la CEI 60027: Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique, la CEI 60417: Symboles graphiques utilisables sur le matériel. Index, relevé et compilation des feuilles individuelles, et la CEI 60617: Symboles graphiques pour schémas.

Numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series.

Consolidated publications

Consolidated versions of some IEC publications including amendments are available. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Validity of this publication

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology.

Information relating to the date of the reconfirmation of the publication is available in the IEC catalogue.

Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is to be found at the following IEC sources:

- IEC web site*
- Catalogue of IEC publications
 Published yearly with regular updates
 (On-line catalogue)*
- IEC Bulletin
 Available both at the IEC web site* and as a printed periodical

Terminology, graphical and letter symbols

For general terminology, readers are referred to IEC 60050: *International Electrotechnical Vocabulary* (IEV).

For graphical symbols, and letter symbols and signs approved by the IEC for general use, readers are referred to publications IEC 60027: Letter symbols to be used in electrical technology, IEC 60417: Graphical symbols for use on equipment. Index, survey and compilation of the single sheets and IEC 60617: Graphical symbols for diagrams.

^{*} Voir adresse «site web» sur la page de titre.

^{*} See web site address on title page.

LICENSED TO MECON Limited. - RANCHI/BANGALORE FOR INTERNAL USE AT THIS LOCATION ONLY, SUPPLIED BY BOOK SUPPLY BUREAU

NORME INTERNATIONALE INTERNATIONAL STANDARD

CEI IEC 60564

Première édition First edition 1977-01

Ponts à courant continu pour mesure de résistance

D.C. bridges for measuring resistance

© IEC 1977 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission Telefax: +41 22 919 0300 e

e-mail: inmail@iec.ch

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland ch IEC web site http://www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale International Electrotechnical Commission Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE



Pour prix, voir catalogue en vigueur For price, see current catalogue

SOMMAIRE

]	Pages
Pré	AMBULE	 •			٠						4
Pré	FACE	 •				•		•	•		4
Arti	cles										
1.	Domaine d'application										6
2.	Terminologie										6
3.	Classification										14
4.	Stabilité			 							14
5.	Limites admissibles de l'erreur intrinsèque		-	 							14
6.	Conditions pour la détermination des erreurs intrinsèques			 							16
7.	Variations admissibles										18
8.	Prescriptions électriques et mécaniques supplémentaires			 							20
9.	Informations, inscriptions et symboles										22

CONTENTS

		Page
For	REWORD	. 5
Pri	EFACE	. 5
Claı	use	
1.	Scope	. 7
2.	Terms and definitions	. 7
3.	Classification	. 15
4.	Stability	. 15
5.	Permissible limits of intrinsic error	. 15
6.	Conditions for the determination of intrinsic errors	. 17
7.	Permissible variations	. 19
8.	Additional electrical and mechanical requirements	. 21
9.	Information, markings and symbols	. 23

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

PONTS À COURANT CONTINU POUR MESURE DE RÉSISTANCE

PRÉAMBULE

- 1) Les décisions ou accords officiels de la CEI en ce qui concerne les questions techniques, préparés par des Comités d'Etudes où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 2) Ces décisions constituent des recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 3) Dans le but d'encourager l'unification internationale, la CEI exprime le vœu que tous les Comités nationaux adoptent dans leurs règles nationales le texte de la recommandation de la CEI, dans la mesure où les conditions nationales le permettent. Toute divergence entre la recommandation de la CEI et la règle nationale correspondante doit, dans la mesure du possible, être indiquée en termes clairs dans cette dernière.

PRÉFACE

La présente norme a été établie par le Sous-Comité 13B: Equipement de mesure électrique, du Comité d'Etudes Nº 13 de la CEI: Mesures électriques.

Des projets furent discutés lors des réunions tenues à Toronto en 1972 et à Bucarest en 1974. A la suite de cette dernière réunion, le projet, document 13B(Bureau Central)49, fut soumis à l'approbation des Comités nationaux suivant la Règle des Six Mois en juillet 1975.

Les pays suivants se sont prononcés explicitement en faveur de la publication:

Afrique du Sud (République d')

Italie

Allemagne

Japon

Argentine

Pologne

Autriche

Roumanie

Belgique Danemark Royaume-Uni Suède

Etats-Unis d'Amérique

Suisse

France

Turquie

Hongrie

Yougoslavie

Israël

Autres publications de la CEI citées dans la présente norme :

Publications nos 27: Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique.

Recommandations pour les appareils de mesure électriques indicateurs à action directe et leurs 51:

Conditions atmosphériques normales pour les essais et les mesures. 160:

Règles de sécurité pour les appareils de mesure électriques indicateurs et enregistreurs et leurs 414: accessoires.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

D.C. BRIDGES FOR MEASURING RESISTANCE

FOREWORD

- 1) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters, prepared by Technical Committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subjects dealt with.
- 2) They have the form of recommendations for international use and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 3) In order to promote international unification, the IEC expresses the wish that all National Committees should adopt the text of the IEC recommendation for their national rules in so far as national conditions will permit. Any divergence between the IEC recommendation and the corresponding national rules should, as far as possible, be clearly indicated in the latter.

PREFACE

This standard has been prepared by Sub-Committee 13B, Electrical Measuring Equipment, of IEC Technical Committee No. 13, Electrical Measurements.

Drafts were discussed at the meetings held in Toronto in 1972 and in Bucharest in 1974. As a result of this latter meeting, the draft, Document 13B(Central Office)49, was submitted to the National Committees for approval under the Six Months' Rule in July 1975.

The following countries voted explicitly in favour of publication:

Argentina Poland Austria Romania

Belgium South Africa (Republic of)

Denmark Sweden
France Switzerland
Germany Turkey

Hungary United Kingdom

Israel United States of America

Italy Yugoslavia

Japan

Other IEC publications quoted in this standard:

Publication Nos. 27: Letter Symbols to be Used in Electrical Technology.

51: Recommendations for Direct Acting Indicating Electrical Measuring Instruments and their

Accessories.

160: Standard Atmospheric Conditions for Test Purposes.

114: Safety Requirements for Indicating and Recording Electrical Measuring Instruments and their

Accessories.

PONTS À COURANT CONTINU POUR MESURE DE RÉSISTANCE

1. Domaine d'application

La présente norme s'applique aux ponts à courant continu pour mesure de résistance. Elle s'applique également aux équipements auxiliaires lorsqu'ils sont incorporés dans ces ponts.

La présente norme ne s'applique ni aux ponts comparateurs*, ni aux ponts à équilibrage automatique, ni aux ponts à déviation pour lesquels une partie de la grandeur mesurée est lue sur le cadran de l'appareil détecteur de zéro, ni aux équipements auxiliaires non incorporés associés aux ponts.

2. Terminologie

Pour la présente norme, les définitions ci-après sont applicables:

2.1 Pont à courant continu pour mesure de résistance (en abrégé dans ce qui suit «pont»)

Réseau de résistances comprenant au moins trois bras et formant avec la résistance à mesurer un réseau en pont; une source à courant continu et un détecteur de zéro sont également nécessaires à son fonctionnement et peuvent être incorporés ou non. A l'équilibre, il existe une relation calculable entre les valeurs des résistances.

Note. — Un pont à courant continu pour mesure de résistance peut être destiné à mesurer des résistances à deux bornes ou des résistances à quatre bornes, comportant ou non un écran (circuit) de protection contre les courants de fuite; il sera appelé respectivement pont à deux bornes ou pont à quatre bornes avec ou sans écran (circuit) de protection contre les courants de fuite.

2.2 Résistance en essai

Résistance dont la valeur est à mesurer.

2.3 Résistance à deux bornes

Résistance ayant une borne commune de courant et de potentiel à chaque extrémité.

2.4 Résistance à quatre bornes

Résistance ayant deux bornes à chaque extrémité, dont l'une sert à l'amenée de courant et l'autre à la prise de potentiel.

Note. — La valeur de la résistance est, par définition, le quotient de la différence de potentiel entre les deux bornes de potentiel par le courant traversant les bornes de courant, en supposant que le courant prélevé aux bornes de potentiel soit nul.

^{*} On désigne par pont comparateur un dispositif destiné à la comparaison de deux résistances, par exemple un jeu de deux bras de rapport réglable.

D.C. BRIDGES FOR MEASURING RESISTANCE

1. Scope

This standard applies to d.c. bridges for measuring resistance. It also applies to auxiliary equipment which is a built-in part of the bridge.

This standard does not apply to bridge comparators*, nor to self-balancing bridges nor to those which employ graduations on the null detector to obtain a part of the indicated value, nor to external auxiliary equipment used with the bridge.

2. Terms and definitions

For the purposes of this standard, the following definitions apply:

2.1 D.C. bridge for measuring resistance (hereinafter designated "bridge")

The assembly of at least three resistance arms which, together with a test resistor, forms a bridge network; a source of direct current and a null detector are also required for its operation: these may or may not be built-in. At balance, there exists a calculable relationship between the resistance values of the resistors.

Note. — A d.c. bridge for measuring resistance may be intended to measure two-terminal or four-terminal resistors each with or without a leakage current screen (circuit); it will be termed accordingly a two-terminal bridge or a four-terminal bridge with or without provision for a leakage current screen (circuit).

2.2 Test resistor

The resistor whose resistance value is to be measured.

2.3 Two-terminal resistor

A resistor having a single combined current-potential terminal at each end.

2.4 Four-terminal resistor

A resistor having two terminals at each end, one for connection into a current-carrying circuit and one for connection to a potential measuring circuit.

Note. — The value of the resistance is defined as the quotient of the potential difference between the two potential terminals to the current entering and leaving the current terminals, provided that no current is drawn from the potential terminals.

^{*} A bridge comparator is a device intended to compare two resistors, e.g. a two-arm adjustable ratio set.

2.5 Résistance avec écran (circuit) de protection contre les courants de fuite

Résistance munie d'un écran (circuit) de protection contre les courants de fuite relié à une borne séparée, souvent nommée «borne de garde».

Note. — Une résistance avec écran (circuit) de protection contre les courants de fuite peut être représentée par un réseau en triangle composé de trois résistances reliant les bornes principales et la borne de garde deux à deux. La résistance disposée entre les deux bornes principales est la résistance principale dont la valeur est à mesurer. Les deux autres résistances du réseau en triangle sont généralement des résistances d'isolement (de fuite) qui, dans le cas d'une résistance principale très élevée, peuvent être du même ordre ou plus petites que celle-ci. La résistance principale peut se présenter comme une résistance à deux bornes ou comme une résistance à quatre bornes.

2.6 Résistance à décade

Résistance multiple qui permet d'obtenir, généralement à l'aide d'un dispositif de commutation, un ensemble de valeurs de résistance croissant par échelons égaux, chaque échelon correspondant à une valeur décimale de résistance (par exemple, 0.1Ω , 1Ω ou 10Ω).

Note. — Généralement, une décade de résistances permet le choix entre 10, 11 ou 12 valeurs de résistance (y compris la valeur zéro).

2.7 Commutateur d'étendue de mesure (appelé aussi commutateur de calibre)

Commutateur ou dispositif équivalent permettant de multiplier l'étendue de mesure par un facteur (par exemple 0,1) appelé «facteur d'étendue de mesure» ou «facteur de calibre».

2.8 Cadrans de mesure

Cadrans permettant d'obtenir la valeur de la grandeur mesurée en tenant compte, s'il y a lieu, du facteur de calibre.

2.9 Résistance de prise de potentiel

Dans le cas d'un pont à quatre bornes, somme de la résistance du conducteur reliant une borne de potentiel du pont à la borne de potentiel correspondante de la résistance en essai et de la résistance du conducteur de prise de potentiel interne de la résistance en essai.

2.10 Résistance d'amenée de courant

Dans le cas d'un pont à quatre bornes, somme de la résistance du conducteur reliant une borne de courant du pont à la borne de courant correspondante de la résistance en essai et de la résistance du conducteur d'amenée de courant interne de la résistance en essai.

2.11 Equipement auxiliaire

Equipement additionnel, incorporé ou non dans le pont, indispensable pour permettre au pont de fonctionner dans les conditions de précision et de sécurité spécifiées.

2.12 Taux d'ondulation

Le taux d'ondulation d'une source d'alimentation en courant continu, exprimé en pourcentage de la valeur moyenne de la tension (du courant) est:

valeur efficace de la composante alternative de la tension (du courant) valeur moyenne de la tension (du courant) × 100

2.5 Resistor with leakage current screen (circuit)

A resistor having a leakage current screen (circuit) connected to a separate terminal, which is often called the "guard terminal".

Note. — A resistor with leakage current screen (circuit) may be represented as a delta network consisting of an equivalent value of resistance connected between each pair of terminals. Of these three resistances, the resistance between the two main terminals is the main equivalent resistance which is intended to be measured. The other two resistances of the delta network are usually insulation (leakage) resistances which, for very high values of the main equivalent resistance, may be of the same order or smaller than it. The main equivalent resistance may appear either as a two-terminal resistor or as a four-terminal resistor.

2.6 Resistance decade

A multiple resistor which, usually by means of a switching device, allows the selection of a combination of resistance values rising in equal steps, each step corresponding to an increment of a decadic resistance value such as, for example, 0.1Ω , 1Ω or 10Ω .

Note. — A resistance decade generally allows a selection of 10, 11 or 12 resistance values (including zero).

2.7 Range-changing device

A switch or similar device whereby the effective range may be multiplied by a factor (e.g. 0.1) which is known as the "range factor" or "range multiplier".

2.8 Measuring dials

The dials from which, taking into account the setting of the range-changing device(s), if any, the value of the test resistor is determined.

2.9 Connecting resistance (potential)

For a four-terminal bridge, the resistance of the conductor connecting a potential terminal of the bridge to the corresponding potential terminal of the test resistor, plus the resistance of the potential conductor inside the test resistor.

2.10 Link resistance (current)

For a four-terminal bridge, the resistance of the conductor connecting a current terminal of the bridge to the corresponding current terminal of the test resistor, plus the resistance of the current conductor inside the test resistor.

2.11 Auxiliary equipment

Additional equipment, which is or is not an integral part of the bridge, necessary to enable the bridge to operate accurately and safely as specified.

2.12 Ripple content

The ripple content of a d.c. supply, expressed as a percentage of the mean value of the supply is:

2.13 Ecran (circuit) de protection contre les courants de fuite

Ecran (circuit) conducteur destiné à éviter que des courants de fuite ne puissent influencer les résultats de mesures.

'Note. — La borne de l'écran (circuit) de protection contre les courants de fuite est souvent nommée «borne de garde».

2.14 Ecran électrostatique

Enveloppe conductrice ou revêtement conducteur destinés à protéger l'espace délimité par elle (lui) contre les effets électrostatiques de l'extérieur.

2.15 Bornes de mesure

Bornes auxquelles la résistance en essai est à connecter.

2.16 Circuit de mesure

Circuit intérieur du pont qui est (ou peut être) relié galvaniquement aux bornes de mesure.

2.17 Etendue de mesure

Pour un calibre donné, domaine compris entre les valeurs minimale et maximale de résistance pouvant être mesurées avec la précision spécifiée.

2.18 Etendue de mesure totale

Domaine des valeurs de résistance qui peuvent être mesurées avec la précision spécifiée, avec l'ensemble de tous les calibres.

2.19 Valeur affichée

Valeur lue sur les cadrans de mesure, en tenant compte, s'il y a lieu, du facteur de calibre, après équilibrage du pont lors de la détermination de la valeur d'une résistance en essai.

2.20 Résolution

Dans le cas de cadrans de mesure à réglage exclusivement par valeurs discrètes: résistance correspondant à un pas du cadran de mesure de plus faible valeur, pour un calibre donné.

Dans le cas où l'un au moins des cadrans de mesure est à réglage continu: résistance correspondant à la plus petite division du cadran de mesure de plus faible valeur, dans une région d'affichage considérée; pour un calibre donné.

Note. — Pour des cadrans à réglage continu à graduation non linéaire, la résolution peut varier en fonction de la valeur affichée.

2.21 Grandeur d'influence

Grandeur, autre que la grandeur à mesurer, qui peut produire une variation indésirable de la valeur affichée.

2.22 Conditions de référence

Ensemble des conditions spécifiées pour lesquelles le pont satisfait aux prescriptions relatives aux erreurs intrinsèques.

2.13 Leakage current screen (circuit)

A conducting path which prevents leakage currents from affecting the results of measurements.

Note. — The terminal of the leakage current screen (circuit) is often called the "guard terminal".

2.14 Electrostatic screen

An electrically conductive enclosure or coating intended to protect the enclosed space from external electrostatic influences.

2.15 Measuring terminals

The terminals to which the test resistor is intended to be connected.

2.16 Measuring circuit

The internal circuit of the bridge which is (or can be) conductively connected to the measuring terminals.

2.17 Effective range

For a specified range factor, the range between the minimum and maximum values of resistance which can be measured with the stated accuracy.

2.18 Overall effective range

Using all range factors, the overall range of resistance values which can be measured with the stated accuracy.

2.19 Dial setting

The setting of the measuring dial(s) after balancing the bridge, multiplied by the range factor, if applicable, when determining the value of a test resistor.

2.20 Resolution

For measuring dials with discrete settings only, the resistance corresponding to one step on the measuring dial of lowest value on any specified range.

For measuring dials in which one dial is continuously adjustable, the resistance corresponding to the smallest division on the measuring dial of lowest value in any region of the dial setting on any specified range.

Note. — For continuously adjustable dials which are non-linear, the resolution may change with the dial setting.

2.21 Influence quantity

A quantity, other than the measured quantity, which is liable to cause unwanted variation in the dial setting.

2.22 Reference conditions

The specified conditions under which the bridge meets the requirements concerning intrinsic error(s).

2.23 Valeur de référence

Valeur spécifiée d'une grandeur d'influence pour laquelle, compte tenu des tolérances, le pont satisfait aux prescriptions relatives aux erreurs intrinsèques.

2.24 Domaine de référence

Plage spécifiée des valeurs d'une grandeur d'influence pour lesquelles le pont satisfait aux prescriptions relatives aux erreurs intrinsèques.

2.25 Variation due à une grandeur d'influence

Différence entre les deux valeurs affichées pour une résistance en essai de valeur constante lorsqu'une des grandeurs d'influence prend successivement deux valeurs spécifiées différentes.

2.26 Domaine nominal d'utilisation

Plage spécifiée des valeurs que chacune des grandeurs d'influence peut prendre sans que la variation sorte des limites spécifiées.

2.27 Valeurs limites d'une grandeur d'influence

Valeurs extrêmes qu'une grandeur d'influence peut prendre sans que le pont soit endommagé ou altéré de façon permanente au point de ne plus satisfaire aux prescriptions de sa classe de précision.

2.28 Valeur conventionnelle

Pour un calibre donné, valeur à laquelle on se réfère pour spécifier la précision du pont.

Sauf indication contraire du constructeur, la valeur conventionnelle d'un calibre donné est la plus grande valeur de la forme 10ⁿ (n étant un nombre entier) contenue dans l'étendue de mesure de ce calibre.

2.29 Erreur

Valeur obtenue en soustrayant la valeur vraie de la quantité mesurée de la valeur affichée.

- Notes 1 Etant donné que la valeur vraie ne peut pas être déterminée par une mesure, une valeur obtenue dans des conditions d'essai spécifiées et à un moment précisé est utilisée à sa place. Cette valeur est raccordée à des étalons nationaux ou à des étalons choisis par accord entre le constructeur et l'utilisateur.
 - 2.—Les erreurs dues à l'équipement auxiliaire non incorporé au pont ne sont pas incluses dans l'erreur du pont.

2.30 Erreur intrinsèque

Erreur déterminée dans les conditions de référence.

2.31 Précision

La précision d'un pont est définie par les limites de l'erreur intrinsèque et les limites des variations dues aux grandeurs d'influence.

2.32 Classe de précision

Ensemble des ponts satisfaisant à toutes les prescriptions de la présente norme et dont la précision peut être indiquée par le même nombre.

2.33 Indice de classe

Nombre qui désigne la classe de précision.

2.23 Reference value

A specified single value of an influence quantity at which, within the stated tolerance, the bridge meets the requirements concerning intrinsic error(s).

2.24 Reference range

A specified range of values of an influence quantity within which the bridge meets the requirements concerning intrinsic error(s).

2.25 Variation with influence quantity

The difference between the dial settings for a constant value test resistor when an influence quantity assumes successively two different specified values.

2.26 Nominal range of use

A specified range of values which each influence quantity can assume without causing a variation exceeding the specified limits.

2.27 Limiting values of an influence quantity

Extreme values which an influence quantity may assume without the bridge being damaged or permanently altered in such a way that it no longer satisfies the requirements of its accuracy class.

2.28 Fiducial value

A single value for each effective range to which reference is made in order to specify the accuracy of a bridge.

Unless otherwise stated by the manufacturer, the fiducial value of a given effective range is the highest integral power of 10 within that range.

2.29 *Error*

The value obtained by subtracting the true value of the measured quantity from the dial setting.

- Notes 1.—Since the true value cannot be determined by measurement, a value obtained under specified test conditions and at a specified time is used. This value is derived from national measurement standards or a measurement standard agreed upon by the manufacturer and the user.
 - 2.—The error due to any auxiliary equipment which is not built-in to the bridge is not included in the error of the bridge.

2.30 Intrinsic error

An error determined under reference conditions.

2.31 Accuracy

The accuracy of a bridge is defined by the limits of intrinsic error and the limits of variations due to influence quantities.

2.32 Accuracy class

A class of bridges, the accuracy of all of which can be designated by the same number if they comply with all the requirements of this standard.

2.33 Class index

The number which designates the accuracy class.

3. Classification

Les ponts qui font l'objet de cette norme sont classés:

3.1 Selon leur aptitude à la mesure de résistances à deux bornes, ou à quatre bornes, avec ou sans écran (circuit) de protection contre les courants de fuite.

Note. — Certains ponts peuvent être aptes à la mesure de plusieurs types de résistances.

3.2 Selon la classe de précision définie au paragraphe 2.32, comme suit:

a)	0,001	0,002	0,005	0,01	0,02	0,05	0,1
b)	10 ppm	20 ppm	50 ppm	100 ppm	200 ppm	500 ppm	1 000 ppm
a)	0,2	0,5	1	2	5	10	
b)	2000 ppm	5000 ppm	10000 ppm	20 000 ppm	50000 ppm	100000 ppm	

L'indice de classe d'un pont peut être exprimé soit en pourcentage comme en a), soit en parties par million [ppm] comme en b), soit à la fois en pourcentage et en parties par million.

Si le pont a plusieurs étendues de mesures, chaque étendue peut avoir son propre indice de classe.

Note. — Les classes de précision 2 ... 10 (20000 ppm ... 100000 ppm) ne concernent que les ponts mesurant des résistances de très hautes valeurs.

4. Stabilité

Les ponts doivent satisfaire aux limites de l'erreur intrinsèque spécifiées pour leur classe de précision respective, pendant la durée d'un an compté à partir de la date du certificat fourni lors de la livraison ou d'une autre date fixée d'un commun accord entre le constructeur (ou le fournisseur responsable) et l'utilisateur (ou l'acheteur), sous réserve que les conditions d'emploi, de transport et de stockage prescrites par le constructeur soient satisfaites.

Note. — Pour les ponts, la stabilité en fonction du temps est une caractéristique essentielle. Ici, elle n'est spécifiée que pour une durée d'un an, mais l'expérience montre cependant que les effets du vieillissement se ralentissent généralement avec le temps.

5. Limites admissibles de l'erreur intrinsèque

Les limites admissibles de l'erreur d'un pont sont composées de deux parties:

- un terme constant lié à la valeur conventionnelle;
- un terme variable proportionnel à la valeur affichée.

3. Classification

Bridges specified in this standard are classified:

- 3.1 According to whether they measure the values of two-terminal or four-terminal resistors with or without a leakage current screen (circuit).
 - Note. Some bridges may be capable of measuring the value of more than one type of resistor.
- 3.2 According to their accuracy classes, as defined in Sub-clause 2.32, as follows:

a)	0.001	0.002	0.005	0.01	0.02	0.05	0.1
b)	10 ppm	20 ppm	50 ppm	100 ppm	200 ppm	500 ppm	1000 ppm
a)	0.2	0.5	1	2	5	10	
b)	2000 ppm	5000 ppm	10000 ppm	20000 ppm	50 000 ppm	100000 ppm	

The class index of a bridge may be expressed either in percent using a) or parts per million (ppm) using b), or both.

If a bridge has several measuring ranges, each range may have its own class index.

Note. — Accuracy classes 2 ... 10 (20000 ppm ... 100000 ppm) are not intended for use except with bridges measuring very high values of resistance.

4. Stability

Bridges shall comply with the relevant limits of intrinsic error specified for their respective accuracy classes for the duration of one year from the date of certification associated with delivery or another date to be agreed upon by the manufacturer (or responsible supplier) and the user (or purchaser), provided that the conditions of use, transport and storage specified by the manufacturer are complied with.

Note. — For bridges, stability with regard to time is an essential characteristic. Here, it is specified only for the duration of one year, but experience has shown that the rate of change due to ageing effects generally decreases with time.

5. Permissible limits of intrinsic error

The permissible limits of error of a bridge are composed of two parts:

- constant term related to the fiducial value;
- variable term proportional to the dial setting.

5.1 Les deux limites sont données respectivement par la valeur positive et la valeur négative de la formule binomiale:

$$E_{\rm lim} = \pm \frac{c}{100} \left(\frac{R_{\rm N}}{k} + X \right)$$

où:

 E_{lim} = limite admissible de l'erreur, exprimée en ohms

 $R_{\rm N}$ = valeur conventionnelle, exprimée en ohms

X = valeur affichée, exprimée en ohms

c = indice de classe, exprimé en pourcentage

k = 10, à moins que le constructeur ne spécifie une valeur supérieure.

Lorsque l'indice de classe c est exprimé en parties par million (ppm), la formule à employer devient:

$$E_{\text{lim}} = \pm \frac{c}{1000000} \left(\frac{R_{\text{N}}}{k} + X \right)$$

Note. — L'erreur due à une résolution imparfaite est incluse dans l'erreur admissible.

5.2 Les ponts destinés à la mesure de résistances à quatre bornes doivent satisfaire aux prescriptions du paragraphe 5.1. Si, pour satisfaire à ces prescriptions, la résistance de prise de potentiel et la résistance d'amenée de courant doivent avoir une (des) valeur(s) spécifiée(s) ou être comprises dans une plage de valeurs spécifiées, le constructeur doit indiquer ces valeurs, pour chaque étendue de mesures s'il y a lieu.

6. Conditions pour la détermination des erreurs intrinsèques

- 6.1 Les valeurs de référence relatives à chacune des grandeurs d'influence sont indiquées au tableau I.
- 6.2 Avant toute mesure, attendre un temps suffisant pour que l'appareil atteigne un état stable, en équilibre avec les valeurs de référence des grandeurs d'influence.
- 6.3 L'écran (circuit) de protection contre les courants de fuite et l'écran électrostatique, s'ils existent, doivent être utilisés selon les instructions du constructeur.
- 6.4 Pour la détermination de l'erreur du pont, l'essai doit être exécuté successivement avec les deux polarités de la source d'alimentation. Si la différence entre les résultats des deux mesures est inférieure à 20% de la limite admissible de l'erreur intrinsèque, cette différence est considérée comme négligeable. Dans le cas contraire, la valeur affichée doit être prise égale à la moyenne des deux valeurs obtenues avec chaque polarité.

Note. — La résistance en essai ne doit pas comporter une source de force électromotrice; sinon, on doit tenir compte de cette force électromotrice dans la détermination de l'erreur du pont.

5.1 The two limits are given by the positive and the negative values, respectively, of the binomial formula:

$$E_{\rm lim} = \pm \frac{c}{100} \left(\frac{R_{\rm N}}{k} + X \right)$$

where:

 E_{lim} = permissible limit of the error, expressed in ohms

 $R_{\rm N}$ = fiducial value, expressed in ohms

X = dial setting, expressed in ohms

c =class index, expressed as a percentage

k = 10 unless the manufacturer states a higher value

When the class index c is expressed in parts per million (ppm), the formula given below should be used:

$$E_{\text{lim}} = \pm \frac{c}{1\,000\,000} \left(\frac{R_{\text{N}}}{k} + X \right)$$

Note. — Any error due to lack of perfect resolution is included in the permissible error.

5.2 Bridges intended to measure values of four-terminal resistors shall comply with the requirements of Sub-clause 5.1. If, in order to meet these requirements, the connecting resistance and link resistance must have a specified value(s) or range of values, the manufacturer shall state these values for each effective range, as appropriate.

6. Conditions for the determination of intrinsic errors

- 6.1 The reference values relative to each of the influence quantities are shown in Table I.
- 6.2 Before any measurement, sufficient time shall elapse for the bridge to reach a stable state and to be in equilibrium with the reference values of the influence quantities.
- 6.3 The leakage current screen (circuit) and the electrostatic screen, if any, shall be connected in accordance with the manufacturer's instructions.
- 6.4 The test shall be carried out in succession for both polarities of the d.c. supply source. If the difference between the results of the two measurements does not exceed 20% of the value corresponding to the class index, it is considered as negligible. When the difference exceeds this amount, the error shall be taken as equal to the mean of the errors obtained for each of the two polarities.

Note. — The test resistor should not be a source of e.m.f. or, if it is a source of e.m.f., this should be allowed for in determining the error of the bridge.

Tableau I

Conditions de référence et tolérances pour les grandeurs d'influence

0 1 27 0	0 11:	Indice of	Tolérances admises		
Grandeur d'influence	Conditions de référence 1	%	ppm	pour les essais ²	
Température ambiante	20°C	0,001 0,002 0,005 0,05	10 20 50 500	±0,2°C ±0,5°C	
	3	0,1 10	1000 100000	±1,0°C	
Humidité relative	40% à 60%				
Position	Quelconque				
Tension ou courant d'alimentation du pont	Valeur nominale			±10%	
Taux d'ondulation d'alimentation du pont	Moins de 0,1%				
Durée d'application de l'alimentation du pont	Quelconque				

¹ Sauf indication contraire du constructeur.

7. Variations admissibles

7.1 Limites de variation

Lorsque le pont est placé dans les conditions de référence données au tableau I et que l'on fait varier une seule grandeur d'influence conformément aux prescriptions du paragraphe 7.2, la variation ne doit pas dépasser les valeurs indiquées au tableau II.

² Pour un domaine de référence, aucune tolérance n'est admise.

³ Si une autre température est indiquée, elle doit être soit de 23 °C, soit de 27 °C, températures qui sont conformes à la Publication 160 de la CEI: Conditions atmosphériques normales pour les essais et les mesures.

Table I

Reference conditions and tolerances of the influence quantities

		Class	Tolerance permitted		
Influence quantity	Reference condition 1	%	ppm	for testing purposes?	
Ambient temperature	20 °C	0.001 0.002	10 20	±0.2°C	
temperature	3	0.005 0.05	50 500 1000 100000	±0.5°C ±1.0°C	
Relative humidity	40% to 60%				
Position	Any				
Bridge supply voltage or current	Rated value			±10%	
Ripple content of bridge supply	Less than 0.1%				
Duration of applica- tion of bridge supply	Any				

¹ Unless otherwise indicated by the manufacturer.

7. Permissible variations

7.1 Limits of variation

When the bridge is under the reference conditions given in Table I and a single influence quantity is varied in accordance with the requirements of Sub-clause 7.2, the variation shall not exceed the values specified in Table II.

² For a reference range, no tolerance is allowed.

³ If another temperature is indicated, it should be either 23 °C or 27 °C, which are in accordance with IEC Publication 160, Standard Atmospheric Conditions for Test Purposes.

Tableau II

Limites du domaine nominal d'utilisation et variations admissibles

Grandeur d'influence	Indice	de classe	Limites du domaine			
Grandeur d influence	% ppm		nominal d'utilisation!		Variation admissible ²	
Température ambiante	0,001 0,002 0,005 0,05 0,1 10	10 20 50 500 1000 100 000	Valeur de référence Valeur de référence Valeur de référence	± 5°C	100%	
Humidité relative			25% et 75%)	20%	
Tension ou courant d'alimentation du pont			Valeur nominale	+ 15% -75%	10%	

¹ Sauf indication contraire du constructeur.

7.2 Conditions à respecter pour la détermination des variations

Les variations doivent être déterminées pour chacune des grandeurs d'influence. Lors de chaque essai, les autres grandeurs d'influence doivent être maintenues dans leurs conditions de référence.

La variation est évaluée comme suit :

- a) Lorsqu'une valeur de référence est assignée au pont, la grandeur d'influence doit être modifiée entre cette valeur et une valeur quelconque dans les limites du domaine nominal d'utilisation indiquées dans le tableau II.
- b) Lorsqu'un domaine de référence et un domaine nominal d'utilisation sont assignés au pont, la grandeur d'influence doit être modifiée entre chacune des limites du domaine de référence et une valeur quelconque de la partie du domaine nominal d'utilisation qui est adjacente à la limite considérée du domaine de référence.

8. Prescriptions électriques et mécaniques supplémentaires

8.1 Epreuve de rigidité diélectrique et autres règles de sécurité

Les prescriptions relatives à l'épreuve de rigidité diélectrique et aux autres règles de sécurité sont incluses dans la Publication 414 de la CEI: Règles de sécurité pour les appareils de mesure électriques indicateurs et enregistreurs et leurs accessoires, à laquelle on doit se référer.

8.2 Résistance d'isolement

Le constructeur doit indiquer la valeur minimale de la résistance d'isolement mesurée sous tension continue de $500 \text{ V} \pm 10\%$, entre toute borne accessible du circuit de mesure du pont et tout autre point accessible non destiné à y être connecté. Cette valeur ne doit pas être inférieure à celle prescrite par les règles de sécurité de la Publication 414 de la CEI.

La mesure doit être faite entre 1 min et 2 min après l'application de la tension d'épreuve.

²Exprimée en pourcentage de l'erreur intrinsèque admissible.

Table II

Limits of the nominal range of use and permissible variations

Influence quantity	Class	s index	Limits of nomination of use 1	Permissible variation ²	
Timuence quantity	%	ppm	or use	Of use	
Ambient temperature	0.001 0.002 0.005 0.05 0.1 10	10 20 50 500 1000 100000	Reference value Reference value Reference value	± 2°C ± 5°C ±10°C	100%
Relative humidity			25% and 75%		20%
Bridge supply voltage or current			Rated value +15% -75%		10%

¹ Unless otherwise indicated by the manufacturer.

7.2 Conditions for the determination of the variations

Variations shall be determined for each influence quantity. During each test, all other influence quantities shall be maintained at their reference conditions.

The variation is assessed as follows:

- a) When a reference value is assigned to the bridge, the influence quantity shall be varied between that value and any value within the limits of the nominal range of use as given in Table II.
- b) When a reference range and a nominal range of use are assigned to the bridge, the influence quantity shall be varied between each of the limits of the reference range and any value in that part of the nominal range of use adjacent to the chosen limit of the reference range.

8. Additional electrical and mechanical requirements

8.1 Voltage test and other safety requirements

The requirements for the voltage test and other safety requirements are included in IEC Publication 414, Safety Requirements for Indicating and Recording Electrical Measuring Instruments and their Accessories, to which reference shall be made.

8.2 Insulation resistance

The manufacturer shall state the minimum value of d.c. insulation resistance, measured at $500 \text{ V} \pm 10\%$, between any accessible terminal of the bridge circuit to any other accessible point not intended to be connected to the bridge circuit. This value shall be not less than that specified by the safety requirements of IEC Publication 414.

The measurement shall be made between 1 min and 2 min after the application of the test voltage.

²Expressed as a percentage of the permissible intrinsic error.

- 8.2.1 Sauf dans les cas mentionnés au paragraphe 8.2.2, la liaison d'une borne quelconque au boîtier ou à la terre ne doit pas produire une variation supérieure à 10% des limites admissibles de l'erreur intrinsèque. Pour cet essai, le boîtier, s'il est conducteur, doit être relié à la terre. Si le boîtier est en matériau isolant, le pont doit être posé sur une plaque conductrice reliée à la terre.
- 8.2.2 Lorsqu'il y a des restrictions concernant la mise à la terre, le constructeur doit indiquer quelles sont les bornes qui peuvent être reliées à la terre ou au boîtier et/ou quelles sont celles qui doivent être reliées à la terre ou au boîtier. Il doit aussi indiquer quelles sont les bornes reliées au boîtier par construction.
- 8.2.3 Si le pont possède des moyens permettant d'éliminer l'effet des courants de fuite de la résistance en essai en reliant son écran à l'écran (circuit) de protection contre les courants de fuite du pont, le constructeur doit indiquer la valeur minimale de la résistance de fuite n'entraînant pas de variation supérieure à 10% des limites admissibles de l'erreur intrinsèque. Dans ce cas, en général, les prescriptions du paragraphe 8.2.1 ne s'appliquent pas.
- 8.3 Durée d'application d'une valeur limite d'une grandeur d'influence

Si les valeurs limites d'une grandeur d'influence dépendent de sa durée d'application, le constructeur doit le préciser et indiquer la durée d'application admissible.

8.4 Températures limites pour le stockage, le transport et l'utilisation

Sauf indication contraire du constructeur, les ponts doivent être capables de supporter sans dommage l'exposition à des températures comprises dans la plage de -10° C à $+50^{\circ}$ C. Après retour aux conditions de référence, les ponts doivent satisfaire aux prescriptions de la présente norme.

- Notes 1. Lorsque le pont est installé sur une baie ou un pupitre, il y a lieu de s'assurer que la ventilation nécessaire au fonctionnement n'est pas entravée.
 - 2. Les ponts doivent être transportés et stockés conformément aux instructions du constructeur, en évitant les chocs, les vibrations permanentes et les grandes variations de température, de façon à prévenir les modifications de caractéristiques fonctionnelles.

9. Informations, inscriptions et symboles

- 9.1 Indications
- 9.1.1 Le constructeur doit donner les indications suivantes:
 - a) nom ou marque du constructeur ou du fournisseur responsable;
 - b) référence du type donnée par le constructeur, le cas échéant;
 - c) numéro de série;
 - d) étendue de mesure, résolution et facteur(s) de calibre; en variante, le constructeur peut indiquer, au choix, l'étendue de mesure totale pour les ponts des classes 0,5 ... 10 (5000 ... 100 000 ppm);
 - e) classe(s) de précision ou une seule classe lorsque l'étendue de mesure totale est indiquée;
 - f) valeur de k, si elle est différente de 10 (voir le paragraphe 5.1);

- 8.2.1 Except for the condition referred to in Sub-clause 8.2.2, the connection of any one terminal to the case or to earth shall not produce a variation exceeding 10% of the permissible limits of intrinsic error. For this test, the case, if it is conductive, shall be connected to earth. If the case is made of insulating material, the bridge shall be placed on a conductive plate which shall be connected to earth.
- 8.2.2 If there are limitations on earthing, the manufacturer shall state which terminals may be connected to earth or to the case, and/or which terminals need to be connected to earth or to the case. He shall also state which terminals are factory-connected to the case.
- 8.2.3 If means are provided for avoiding leakages associated with the test resistor by connecting its screen to the leakage current screen (circuit) of the bridge, the manufacturer shall state the minimum value of leakage resistance which produces a variation of not greater than 10% of the permissible limits of intrinsic error. Under these conditions, the requirements of Sub-clause 8.2.1 do not generally apply.
- 8.3 Duration of the application of a limiting value of an influence quantity

When the limiting values of an influence quantity are dependent on the duration of application, this fact, together with the length of time for which the influence quantity may be applied, shall be stated by the manufacturer.

8.4 Limiting temperature for storage, transport and use

Unless otherwise stated by the manufacturer, bridges shall be capable of withstanding, without damage, exposure to ambient temperatures within the range of -10° C to $+50^{\circ}$ C. After returning to reference conditions, the bridges shall meet the requirements of this standard.

- Notes 1. If bridges are installed in racks or test desks, care should be taken to ensure that the ventilation required for their operation is not impeded.
 - 2. Bridges should be transported and stored in accordance with the manufacturer's instructions so as to prevent a change in performance by using a method which avoids shock, continued vibration and wide temperature fluctuations.

9. Information, markings and symbols

- 9.1 Information
- 9.1.1 The following information shall be given by the manufacturer:
 - a) manufacturer's name or mark or that of the responsible supplier;
 - b) type reference, if any, given by the manufacturer;
 - c) serial number;
 - d) effective range, resolution and range factor(s); alternatively, at the choice of the manufacturer, the overall effective range may be given for bridges of classes 0.5 . . . 10 (5000 . . . 100 000 ppm);
 - e) accuracy class(es) or a single accuracy class when the overall effective range is given;
 - f) value of k if other than 10 (see Sub-clause 5.1);

- g) valeur de référence et domaine nominal d'utilisation pour la température si les valeurs sont différentes de celles données aux tableaux I et II;
- h) position de référence et domaine nominal d'utilisation pour la position, s'il y a lieu;
- i) valeur (domaine) de référence et domaine nominal d'utilisation pour les autres grandeurs d'influence (voir les points g) et h)), si elles diffèrent de celles indiquées dans les tableaux I et II;
- j) durée d'application de la valeur limite d'une grandeur d'influence, s'il y a lieu (voir le paragraphe 8.3);
- k) nature et caractéristiques essentielles des équipements auxiliaires, s'il y a lieu;
- l) tension d'épreuve de rigidité diélectrique;
- m) limites de température et autres prescriptions pour le transport, le stockage et l'utilisation, si nécessaire (voir le paragraphe 8.4);
- n) schéma des circuits, valeurs des composants et liste des éléments interchangeables;
- o) mode d'emploi du pont;
- p) valeurs ou plage des valeurs des résistances de prise de potentiel et d'amenée de courant (voir le paragraphe 5.2), le cas échéant;
- q) valeur de la résistance d'isolement mesurée sous tension continue (voir le paragraphe 8.2).
- 9.1.2 Lorsque la fourniture d'un certificat est prévue par accord entre le constructeur ou le fournisseur responsable et l'utilisateur, ce certificat doit contenir les informations suivantes:
 - r) valeurs certifiées avec l'incertitude de mesurage;
 - s) date de la certification;
 - t) désignation de l'autorité de certification.
- 9.2 Inscriptions, symboles et leur emplacement

Les inscriptions et les symboles doivent être lisibles et indélébiles.

Les unités SI doivent être inscrites, ainsi que leurs préfixes, en utilisant les symboles donnés dans la Publication 27 de la CEI: Symboles littéraires à utiliser en électrotechnique.

Les symboles spécifiés dans le tableau III doivent être utilisés, s'il y a lieu.

- 9.2.1 Les informations suivantes doivent figurer sur la plaque signalétique ou sur le boîtier du pont:
 - a), b), c);
 - e) en utilisant le symbole E-7 ou E-8;
 - h) en utilisant les symboles D-1 à D-6;
 - l) en utilisant les symboles C-1 à C-3;

En outre, l'indication suivante est à inscrire: «Pont à courant continu pour mesure de résistance». Cette inscription peut être faite dans n'importe quelle langue.

Le cas échéant, le symbole F-33 indique que toute autre indication essentielle est donnée dans un document séparé.

Si une valeur de référence ou un domaine de référence est inscrit, elle (il) doit être souligné.

- g) reference value and nominal range of use for temperature if different from those given in Tables I and II;
- h) where relevant, reference position and nominal range of use for position;
- i) reference value (range) and nominal range of use for other influence quantities (see Items g) and h)) if different from those given in Tables I and II;
- j) duration of application of a limiting value of an influence quantity, if necessary (see Sub-clause 8.3);
- k) where relevant, essential characteristics of the auxiliary equipment;
- l) test voltage;
- m) temperature limits and other requirements for transport, storage and use, if necessary (see Sub-clause 8.4);
- n) circuit diagram, values of components and list of replaceable parts;
- o) procedure for use of the bridge;
- p) values or range of values of the connecting resistance and link resistance (see Sub-clause 5.2), if relevant;
- q) value of the d.c. insulation resistance (see Sub-clause 8.2).
- 9.1.2 If a certificate is supplied by agreement between the manufacturer or responsible supplier and the user, it shall contain the following information:
 - r) certified values together with their uncertainties;
 - s) date of certification;
 - t) designation of certifying authority.
- 9.2 Markings, symbols and their locations

The markings and symbols shall be legible and indelible.

SI units, together with their prefixes, shall be marked using the symbols given in IEC Publication 27, Letter Symbols to be Used in Electrical Technology.

The symbols specified in Table III shall be used where relevant.

- 9.2.1 The following information shall be marked on the nameplate or on the case:
 - a), b), c);
 - e) using symbol E-7 or E-8;
 - h) using symbols D-1 to D-6;
 - l) using symbols C-1 to C-3.

In addition, the following marking shall be made: "d.c. resistance bridge" or this term in any other language.

Where relevant, symbol F-33 showing that some other essential information is given in a separate document.

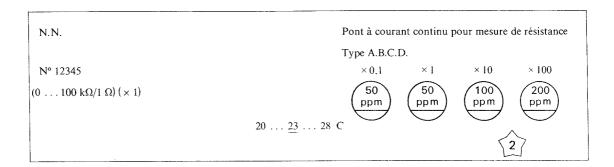
If a reference value or a reference range is marked, it shall be identified by underlining.

9.2.2 Toutes les bornes doivent être marquées de façon à indiquer la polarité (si nécessaire), la fonction et les caractéristiques de la source d'alimentation.

En particulier, les bornes suivantes doivent être identifiées par une marque apposée près de la borne:

- les bornes de mesure;
- les bornes destinées à la connexion d'un équipement auxiliaire;
- la borne de terre éventuelle (en utilisant le symbole F-31);
- la (les) borne(s) de l'écran (circuit) de protection contre les courants de fuite, s'il y a lieu;
- la borne de l'écran électrostatique, s'il y a lieu.
- 9.2.3 Les indications suivantes doivent être données soit sur la plaque signalétique, soit sur le boîtier, soit dans un document séparé:
 - -(d), g), i).
- 9.3 Documentation
- 9.3.1 La documentation doit préciser les informations suivantes:

 - -d), g), i) si ces informations ne figurent pas sur la plaque signalétique ou sur le boîtier (voir le paragraphe 9.2.3).
- 9.3.2 Le certificat prévu au paragraphe 9.1.2, lorsqu'il est fourni, doit donner les informations suivantes:
 - --r), s), t).
- 9.4 Exemples de marquage d'un pont
- 9.4.1 Pont caractérisé par ses différentes étendues de mesures



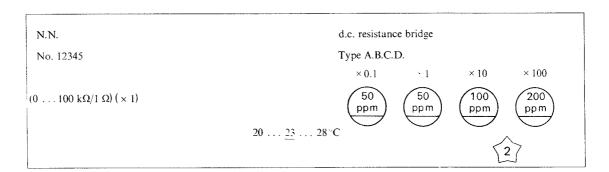
Dans cet exemple, les inscriptions signifient:

- 1) Pont à courant continu pour mesure de résistance, type A.B.C.D., numéro de série 12345, fabriqué par N.N.
- 2) Etendue de mesure, pour le facteur de calibre ×1, de 0 à 100 kΩ, avec une résolution de 1 Ω.
 Les calibres dont les facteurs sont ×0,1, ×1, ×10 et ×100 ont, respectivement, les indices de classe 50 ppm, 50 ppm, 100 ppm et 200 ppm.
- 3) Valeur de référence de la température: 23 °C.
 Domaine nominal d'utilisation: de 20 °C à 28 °C.
 (Ces valeurs sont indiquées, car elles diffèrent des valeurs données dans les tableaux I et II.)
- 4) Tension d'épreuve de rigidité diélectrique: 2 kV.
- 5) L'absence de symbole de position indique que le pont peut être utilisé dans n'importe quelle position.

9.2.2 All terminals shall be marked to show polarity (where relevant), function and supply.

In particular, the following terminals shall be identified by a marking adjacent to the terminal:

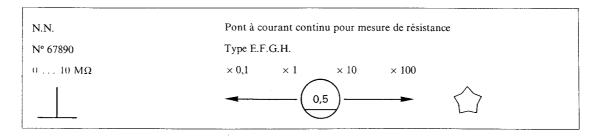
- measuring terminals;
- terminals for connection to auxiliary equipment;
- earth terminal, if any (using symbol F-31);
- terminal(s) of the leakage current screen (circuit), if any;
- terminal of the electrostatic screen, if any.
- 9.2.3 The following information shall be given either on the nameplate or on the case or in a separate document:
 - -(d), g), i).
- 9.3 Documentation
- 9.3.1 Documentation shall state:
 - -(a), b), c), f), j), k), m), n), o), p), q);
 - -d), g), i) if these are not marked on the nameplate or on the case (see Sub-clause 9.2.3).
- 9.3.2 The certificate referred to in Sub-clause 9.1.2, when supplied, shall state:
 - --- r), s), t).
- 9.4 Examples of marking of a bridge
- 9.4.1 Bridge specified in terms of the effective ranges



In this example, the markings provide the following information:

- 1) D.C. resistance bridge, Type A.B.C.D., serial number 12345, manufactured by N.N.
- 2) The effective range using the \times 1 range factor is from 0 to 100 k Ω with 1 Ω resolution. Range factors of \times 0.1, \times 1, \times 10 and \times 100 correspond to class indices of 50 ppm, 50 ppm, 100 ppm and 200 ppm, respectively.
- Reference value of temperature: 23 °C.
 Nominal range of use from 20 °C to 28 °C.
 (These values are shown because they are different from those specified in Tables I and II.)
- 4) Test voltage: 2 kV.
- 5) The absence of a position symbol shows that the bridge may be used in any position.

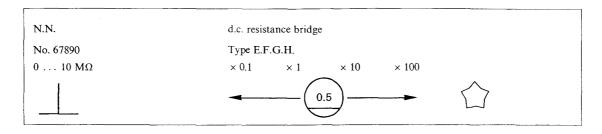
9.4.2 Pont caractérisé par une étendue de mesure totale



Dans cet exemple, les inscriptions signifient:

- 1) Pont à courant continu pour mesure de résistance, type E.F.G.H., numéro de série 67890, fabriqué par N.N.
- 2) Etendue de mesure totale de 0 à 10 M Ω , limite de résolution inférieure à la limite admissible de l'erreur intrinsèque. Facteurs de calibre: $\times 0.1$, $\times 1$, $\times 10$ et $\times 100$. Indice de classe pour tous les calibres: 0,5.
- 3) Le pont doit être utilisé avec un plan d'appui vertical.
- 4) Tension d'épreuve de rigidité diélectrique: 500 V.

9.4.2 Bridge specified in terms of overall effective range



In this example, the markings provide the following information:

- 1) D.C. resistance bridge, Type E.F.G.H., serial number 67890, manufactured by N.N.
- 2) Overall effective range from 0 to 10 M Ω : the limit of resolution is less than the permissible limit of intrinsic error. Range factors: \times 0.1, \times 10 and \times 100. Class index on all ranges: 0.5.
- 3) The bridge is to be used with the supporting surface vertical.
- 4) Test voltage: 500 V.

Tableau III
Symboles utilisés pour le marquage des ponts

La plupart de ces symboles proviennent de la Publication 51 de la CEI, tableau XI.

N°	Désignation	Symbole	N°	Désignation	Symbole
C	Sécurité			Classe de précision	
C-1	Tension d'épreuve 500 V	\bigcirc	E-7	Indice de classe se référant aux erreurs exprimées en pourcentage (par	
C-2	Tension d'épreuve supé- rieure à 500 V (par exemple 2 kV)	2		exemple 0,01), lorsque l'erreur admissible est pro- portionnelle en partie à	0,01
C-3	Appareil dispensé de l'épreuve diélectrique	<u>(0)</u>		la valeur conventionnelle et en partie à la valeur affichée	
D	Position d'utilisation		E-8	Indice de classe se référant	
D-1	Pont à utiliser avec plan d'appui vertical			aux erreurs exprimées en parties par million (par exemple 100 ppm), lors- que l'erreur admissible	100
D-2	Pont à utiliser avec plan d'appui horizontal			est proportionnelle en partie à la valeur conven- tionnelle et en partie à la	ppm
D-3	Pont à utiliser avec plan d'appui incliné par rapport à l'horizontale (par	60°	F	valeur affichée Symboles généraux	
	exemple 60°)	1			
D-4	Exemple d'un pont à utiliser comme D-1 Domaine nominal d'uti-		F-27	Ecran électrostatique	
	lisation de 80° à 100°	80 <u>90</u> 100°	F-31	Borne de terre	1
D-5	Exemple d'un pont à utiliser comme D-2	_10+1°			<u>+</u>
	Domaine nominal d'uti- lisation de -1° à +1°	-10+1	F-33	Référence à un document extérieur	, i
D-6	Exemple d'un pont à utiliser comme D-3 Domaine nominal d'uti- lisation de 45° à 75°	456075°	F-41	Ecran de protection contre les courants de fuite	(A l'étude)

LICENSED TO MECON Limited. - RANCHI/BANGALORE FOR INTERNAL USE AT THIS LOCATION ONLY, SUPPLIED BY BOOK SUPPLY BUREAU.

Table III Symbols for marking bridges

Most of these symbols have been taken from IEC Publication 51, Table XI.

No.	Item	Symbol	No.	Item	Symbol
С	Safety		E.	Accuracy class	
C-1	Test voltage 500 V	\Diamond	E-7	Class index with errors expressed as a percentage	
C-2	Test voltage above 500 V (e.g. 2 kV)	2		(e.g. 0.01) when the permissible error is proportional in part to the fiducial value and in part	0.01
C-3	Apparatus not subjected to a voltage test	0	. :	to the dial setting	
D	Position of use		E-8	Class index with errors	
D-1	Bridge to be used with the supporting surface vertical			expressed in parts per million (e.g. 100 ppm) when the permissible error is pro-	100
D-2	Bridge to be used with the supporting surface horizontal			portional in part to the fiducial value and in part to the dial setting	ppm
D-3	Bridge to be used with the supporting surface inclined (e.g. 60°) from the horizontal plane	60°	F	General symbols	
D-4	Example for bridge to be used as D-1 Nominal range of use from 80° to 100°		F-27	Electrostatic screen	
	110111 80 10 100	80 <u>90</u> 100°	F-31	Earth terminal	
D-5	Example for bridge to be used as D-2 Nominal range of use from -1° to +1°	-1 <u>0</u> +1°	F-33	Reference to a separate document	<u>+</u>
D-6	Example for bridge to be used as D-3 Nominal range of use from 45° to 75°	45 <u>60</u> 75°	F-41	Leakage current screen	(Under consideration)

ICS 17.220.20